PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE APPROCHE COMMUNE DES MONTANTS DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

RAPPORT FINAL

Janvier 2020

Crédit photo inter-consortia KEY.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME 4
INTRODUCTION 8
Contexte 8
Objectifs 8
Organisation 8
Démarche de l'atelier 8

1. LIGNE DE VIE DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT 9

2. DISCUSSION AUTOUR DE LA MATRICE THÉORIQUE 11

3. SOURCES DE DONNÉES ET DISPOSITIFS EXISTANTS 14
3.1 Résumé des discussions 14
3.2 Précisions sur les dispositifs statistiques 16
3.3 Contexte actuel des enquêtes et éventuelles limitations 17
3.4 Conclusions 18

4. TRAVAIL DE VALORISATION DES PARAMÈTRES 19
4.1. Comment avancer sur la rubrique du minimum vital ? 19
4.2. Comment avancer sur la rubrique relèvement ? 19
4.3 Conclusion 24

5. LA CONVERGENCE DES APPROCHES ENTRE ACTEURS 24
5.1 Quelle(s) convergence(s) entre acteurs ? 24
5.2 Quels espaces de consultation à mobiliser ? 27

6. ÉTAPES À VENIR POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS 28
6.1 D'ordre général sur l'outil commun 28
6.2 Sur la rubrique du Minimum vital 28
6.3 Sur la rubrique Relèvement 29

ANNEXES 31
Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier 31
Annexe 2 : Termes de référence du processus d'accompagnement 32

RESUME

LA DEMARCHE DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre du programme KEY, le Groupe URD a été chargé d'accompagner l'ensemble des acteurs impliqués sur les transferts monétaires au Mali pour construire une méthodologie de calcul commune pour la définition des montants versés. Le processus de consultation s'est engagé auprès d'un groupe technique (GT) constitué en juin 2019 et a abouti à un atelier final le 24 octobre 2019.

Le présent rapport synthétise les discussions et réflexions partagées avec le GT au sujet de la définition des montants des transferts monétaires à usage multiple (TMUM). Son contenu a été validé lors de l'atelier final d'octobre 2019 et intègre les contributions ultérieures des membres du GT, recueillies entre début décembre et fin janvier 2020.

Dans une perspective de coordination et de possible transition entre programmes utilisant des TMUM (optique nexus), les principales étapes du processus ont été définies ainsi :

- ✓ Avril-mai : cadrage de la mission d'accompagnement du Groupe URD.
- ✓ Juin : constitution d'un groupe technique.
- ✓ Juillet-Septembre : élaboration d'un cadre conceptuel commun.
- ✓ Octobre-Novembre : réflexion autour des outils et des convergences possibles.
- ✓ Novembre 19 - Janvier 20 : finalisation de la mission du Groupe URD.
- ✓ 1er trimestre 2020: proposition de méthodologies de calcul pour produire des valeurs de référence au sein du groupe technique (GT).
- ✓ D'ici avril 2020 (idéalement) : calcul et validation de valeurs de référence.

Ce calendrier proposé à titre indicatif au cours du processus d'accompagnement mené par le Groupe URD avait pour objectif de donner une ligne de temps pour le groupe technique et les différents acteurs impliqués.

En effet, un tel processus de convergence, voire de transition entre programmes à but humanitaire et ceux à vocation de protection sociale, s'étalera fort probablement sur plusieurs années.

ETABLISSEMENT D'UNE MATRICE THEORIQUE DE PARAMETRES

Le processus a permis d'accompagner les acteurs dans l'établissement d'une matrice de paramètres clés afin d'estimer les capacités et les besoins[1] des ménages, nécessaires au calcul des montants TMUM. L'atelier final (octobre 2019) a permis d'amender la matrice théorique proposée et coconstruite avec le groupe technique depuis juillet.

[1] Voire les dépenses, ce qui est pertinent dans le registre de l'urgence ou de la survie.

Enfin, le travail du SAP / INSTAT / PAM sur l'évaluation du panier de dépenses essentielles[2] (actuellement en cours) pourra s'imbriquer dans ladite matrice.

POSSIBILITES EMPIRIQUES D'ESTIMATION DES MONTANTS TMUM

Au sujet des possibilités empiriques d'évaluer les capacités et les besoins des ménages, une discussion s'est déroulé au sein du groupe technique après l'exposé d'un panorama des études antérieures et des dispositifs statistiques existants au Mali. Il en est ressorti l'éventualité d'une convergence des montants estimés bien que les méthodologies employées soient parfois très différentes, au vu des valeurs composites obtenues pour les dépenses essentielles ou minimales (entre 11 et 22 000 CFA, par individu). Cette convergence des estimations du panier de la ménagère a été confirmée par les récents travaux du PAM/VAM sous la houlette du SAP et du CSA.

Au sortir de cette discussion, quelques pistes d'action sont à retenir, à savoir:

- Construire une méthode commune, avant de rentrer dans la technicité des méthodes de collecte des données et de calcul.
- Poursuivre le détail et la comparaison des différentes méthodologies de calcul
- Inclure les perspectives techniques du programme Jigisemijiri et de la Banque Mondiale.

TRAVAIL DE VALORISATION DES PARAMÈTRES

Comment avancer sur la rubrique du minimum vital ?

Au sujet de la rubrique « Minimum vital » de la matrice, le groupe technique s'est rapidement accordé sur des pistes de travail. La principale consiste à ce que le SAP et l'INSTAT avec l'appui du PAM soient force de proposition sur la valorisation du Minimum vital. Ce travail autour du MEB mené sous l'autorité du SAP se déroulera en consultation avec l'ensemble des acteurs impliqués, ce qui peut inclure un rôle du cluster Sécurité Alimentaire pour recueillir les avis des ONG opératrices.

Comment avancer sur la rubrique relèvement ?

Évaluer les montants nécessaires pour que les TM remplissent leur(s) fonction(s) au titre du relèvement (ou de la résilience) est beaucoup moins évident et direct, car ils peuvent alors remplir des fonctions très différentes, à savoir: Protéger, Maintenir et/ou Renforcer les moyens d'existence des populations vulnérables. Ainsi, selon l'objectif visé en matière de relèvement, la portion du montant TM y étant assignée devra être évaluée de manière spécifique. L'implication pour le calcul des montants TM consiste potentiellement à évaluer différents paramètres, à savoir:

le coût de la protection des actifs productifs détenus et/ou nouvellement fournis aux ménages ciblés.

le coût de la recapitalisation (ou restauration) des actifs pour la catégorie de ménages ciblés.

[2] Avec l'appui du PAM, le SAP et l'INSTAT se sont engagées dans un travail de consultation avec l'ensemble des acteurs impliqués sur les transferts monétaires..

le coût du renforcement des moyens d'existence pour une meilleure résilience des ménages à moyen terme.

En matière de relèvement, il a été souligné que l'appui aux moyens d'existence n'est pas nécessairement monétisable. Il est plus pertinent de définir la combinaison la plus judicieuse des apports, qu'ils soient en nature, en espèces et/ou en appui technique et formations. En outre, la proximité sur le terrain et la régularité auprès des bénéficiaires sont les clés de la réussite de ce type d'interventions (relèvement, appui productif, résilience) qui doivent s'étaler sur une durée minimum de 2-3 ans.

LA CONVERGENCE DES APPROCHES ENTRE ACTEURS

Lors des séances de travail, un consensus s'est dégagé sur le fait qu'il est tout à fait nécessaire au Mali aujourd'hui de faire le lien entre les diverses approches de transferts monétaires, qu'elles soient de type humanitaire ou de développement.

Concrètement, le GT s'est accordé que la matrice commune devait s'intéresser à une catégorie particulière de populations, à savoir :

« Les populations ciblées sont celles régulièrement affectées par des chocs (conflits, déplacement, sècheresses, etc.), de fait maintenues dans une vulnérabilité chronique et qui ont besoin d'un soutien additionnel (de type relèvement ou résilience) pour reconstituer leurs capacités, et envisager de faire face aux chocs, de manière plus autonome à terme. »

A terme, le travail engagé pourrait faciliter la coordination entre filet social et transferts monétaires saisonniers, en particulier en matière de diagnostic commun et de ciblage. Cela correspond aussi à un enjeu ultérieur de prise de relais entre acteurs humanitaires et de développement (ou approche nexus).

ÉTAPES À VENIR POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS

D'ordre général sur l'outil commun

- Prévoir une **contextualisation des paniers** qui aboutira à des valeurs de référence, ceci à différents niveaux géographiques (cercles, communes, ZME) et pour différentes catégories de population (TP, P, M).
- Prévoir une **estimation des paniers en fonction de différentes temporalités** (hors soudure, soudure) **et des modes de vie** des populations ciblées.
- **Se référer aux données les plus récemment collectées** (SAP, l'INSTAT, l'OMA , Fewsnet, etc.).

Sur la rubrique du Minimum vital

- Examiner les **complémentarités et/ou divergences entre les outils existants**.
- Étudier les **apports possibles des outils statistiques existants** (ENSAN et enquêtes nationales).

RÔLES ASSIGNES :

- Le SAP et l'INSTAT avec l'appui du PAM pourront être force de proposition sur la valorisation du Minimum vital.
- Le GT devra valider la proposition construite et pourrait recueillir les avis des principaux acteurs dans des espaces tels que le cluster Sécurité Alimentaire et le groupe des PTF.

Sur la rubrique Relèvement

- Privilégier une **approche d'estimation des besoins de Relèvement**.
- Distinguer les **éléments d'appui au relèvement qui peuvent être monétarisés** de ceux pour lesquels ce n'est pas souhaitable.
- Préciser les **paramètres d'évaluation selon l'objectif visé en matière de relèvement** (protection, maintien ou renforcement des moyens d'existence).

RÔLES ASSIGNES :

- Les membres du GT devront s'accorder sur les éléments à valoriser (validation d'une matrice théorique).
- L'Instat et le SAP sont prêts à collaborer pour extraire les données utiles.
- Sur la base d'informations recueillies auprès des opérateurs, le GT pourrait également suggérer des éléments de valorisation lorsque ceux-ci ne sont pas (ou difficilement) extractibles des données statistiques ou insuffisamment actualisées.

1. INTRODUCTION

Contexte

Dans le cadre du programme KEY, le Groupe URD a pour mission d'accompagner les membres du consortium Key, ainsi que l'ensemble des acteurs impliqués sur le Cash au Mali, à construire une méthodologie de calcul commune pour la définition des montants des TMUM. L'atelier final qui s'est déroulé le 24 octobre 2019 constituait l'aboutissement d'un processus de réflexion engagé auprès d'un groupe technique (GT) constitué en juin 2019.

Le présent rapport synthétise les discussions et réflexions partagées avec le GT au sujet de la définition des montants des transferts monétaires à usage multiple (TMUM). Son contenu a été validé lors de l'atelier final d'octobre 2019 et intègre les contributions ultérieures des membres du GT, recueillies entre début décembre et fin janvier 2020.

Objectifs

L'atelier de démarrage et de consultation de juin 2019[3] avait un triple objectif, à savoir :

- Discuter et amender une matrice (théorique) de paramètres clés pour la définition des montants TMUM ;
- Identifier les outils et dispositifs statistiques existants qui pourront contribuer à la valorisation de ladite matrice ;
- S'accorder sur les prochaines étapes de réflexion et de travail, pour poursuivre la réflexion au-delà de la mission de capitalisation du Groupe URD (qui arrivera à terme en fin d'année 2019).

Organisation

Date et lieu de réunion : jeudi 24 octobre 2019 de 8h30 à 14h à l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) à Bamako.

Participants : l'atelier a réuni 11 personnes[4], ce qui incluait des représentants de la DUE (1), de ECHO (1), du cluster sécurité alimentaire (1), des consortia du programme KEY (1), du PAM (3), de l'Instat (1) et du Groupe URD (3).

Facilitateurs : cet atelier a été organisé et animé par Valérie Léon, Chargée de recherche, d'évaluation et de formation au Groupe URD.

Déroulé : comme présenté dans l'agenda ci-après, les grandes étapes de l'atelier ont été les suivantes :

- Réaliser un récapitulatif sur l'aboutissement des réflexions menées au sein du groupe technique depuis juin.

[3] Cf. Compte rendu de l'atelier de démarrage et de consultation, 13 juin 2019, Processus d'accompagnement pour une approche commune des montants des transferts monétaires.
[4] Cf. Liste des participants en annexe 1.

- Positionner l'étape actuelle de réflexion dans le processus de définition des montants (TMUM).
- S'accorder sur une méthodologie de définition : discussion sur la matrice théorique de paramètres clés à prendre compte.
- Partager un panorama des outils existants sur lesquels appuyer la valorisation des paramètres.
- Identifier les convergences possibles entre acteurs pour la valorisation des paramètres clés.
- Formuler des pistes d'action pour poursuivre la réflexion et la collaboration technique entre acteurs.

Atelier de consultation - Sujet : Montants des TMUM
Le 24 octobre 2019, 8.30 – 13 heures (locaux de l'INRSP, Bamako).

Horaire	Session
8h30 - 9h	Tour de table
9h - 9h30	*Ligne de vie :* **Étapes du processus engagé**
9h30 - 10h30	*Présentation:* **Les paramètres clés pour la définition des montants** *Discussion en plénière*
10h30 - 10h45	Pause
10h45 – 11h	*Présentation en plénière :* **Comparatif des outils existants**
11h - 11h30	*Discussion en plénière*
11h30 - 11h45	*Présentation en plénière :* **Quelles convergences possibles ?**
11h45 – 12h30	*Partage en plénière*
12h30 – 13h	*Session ouverte :* **Prochaines étapes & suggestions**

schéma 1 : agenda de l'atelier sur les montants TMUM. 24/10/19, Bamako.

Démarche de l'atelier

Pour cet atelier final (conduit par le Groupe URD) du processus d'accompagnement au sujet de la définition des montants TMUM, la démarche choisie consistait à mettre en perspective deux types d'approche, à savoir : celle théorique (ou conceptuelle) consistant à lister et valoriser les paramètres clés des capacités (dépenses) et ressources des ménages (cf. matrice proposée) ; et celles réelles (ou pragmatiques), qui reflètent les variables utilisées par les divers acteurs.

Le fait de proposer une matrice théorique permet de révéler les similarités/divergences d'approche entre acteurs (humanitaire/développement/protection sociale) et de susciter à terme un certain rapprochement des méthodes. La matrice permet aux acteurs :

- De discuter des paramètres à inclure dans la définition des montants TMUM, éventuellement de s'accorder sur des paramètres fondamentaux vs. optionnels.

- De construire un outil commun, qui offrirait seulement des valeurs de référence (des « bornes ») et non des valeurs fixes à imposer. En effet, les valeurs des montants TMUM doivent in fine être définies en fonction des besoins et contextes localisés.
- Un tel outil pourra consister en la fusion de plusieurs approches et/ou la révision de paramètres usités par certains acteurs.

1. LIGNE DE VIE DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Une ligne de vie représentant le processus d'accompagnement a été présenté. Ceci avait pour but de positionner l'étape actuelle de la réflexion, de clarifier le rôle et les limites du rôle du Groupe URD à ce stade, enfin de projeter les étapes ultérieures nécessaires à la construction d'un consensus autour des méthodes de calcul.

Dans une perspective de coordination et de possible transition entre programmes utilisant des TMUM (optique nexus), les principales étapes du processus ont été définies ainsi :

- Avril-mai : cadrage de la mission d'accompagnement du Groupe URD autour de la question des montants TMUM.
- Juin : constitution d'un groupe technique, qui s'est accordé sur des principes pour une approche commune de définition des montants TMUM.
- Juillet-Septembre : élaboration d'un cadre conceptuel commun, pour discussion et révisions.
- Octobre-Novembre : réflexion autour des outils existants et des convergences possibles entre acteurs.
- Novembre - Janvier 2020 : finalisation de la mission d'accompagnement du Groupe URD.
- Premier trimestre 2020 : proposition de méthodologies de calcul pour produire des valeurs de référence au sein du groupe technique (GT). Cette phase correspondra aussi à l'aboutissement d'un travail autour du panier de dépenses essentielles (ou panier de la ménagère) mené par le SAP[5] et l'INSTAT avec l'appui du PAM.
- D'ici avril 2020 (idéalement) : calcul et validation de valeurs de référence, voire opérationnelles pour certains acteurs.

Ce calendrier a été proposé à titre indicatif, et pourrait être amené à évoluer, selon le dynamisme du groupe technique et les apports des différents membres.

Selon l'évolution du processus, d'éventuelles contradictions pourraient apparaître entre les valeurs des montants planifiés et les valeurs définies de manière consensuelle entre les acteurs. En effet, un tel processus de convergence, voire de transition entre programmes à but humanitaire et ceux à vocation de protection sociale, devra s'étaler fort probablement sur plusieurs années.

[5] SAP : Système d'Alerte Précoce.

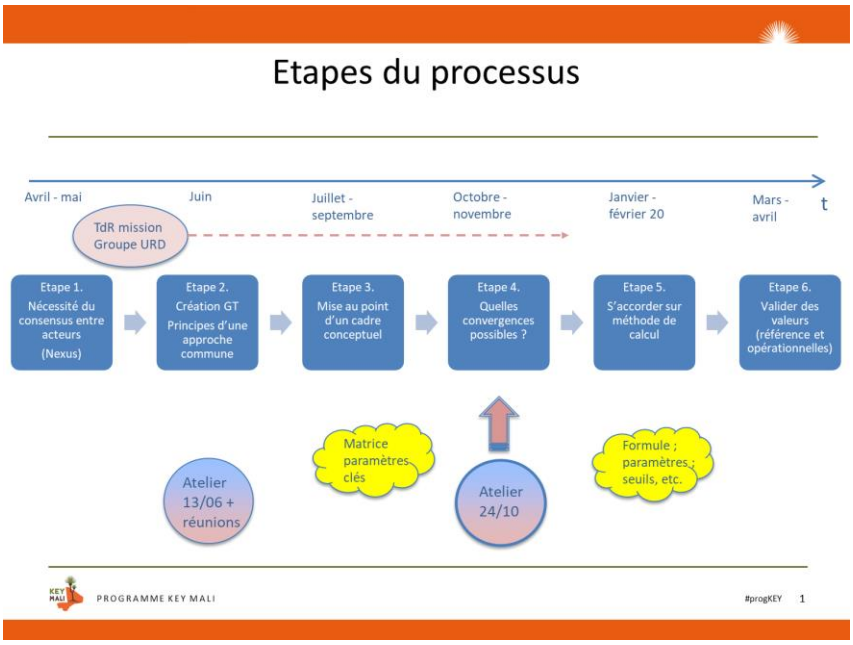

Schéma 2 : étapes du processus d accompagnement sur les montants TMUM

2. DISCUSSION AUTOUR DE LA MATRICE THÉORIQUE

Le travail du SAP / INSTAT / PAM sur l'évaluation du panier de dépenses essentielles[6] (actuellement en cours) pourra s'imbriquer dans la matrice conceptuelle proposée. Ceci, dans la mesure où il est envisagé :

- Une estimation des dépenses du ménage, qui aillent au-delà des seules dépenses alimentaires et incluront des dépenses non alimentaires (tel que hygiène, vêtement, etc.).
- S'agissant des dépenses alimentaires, celles-ci représenteront le coût minimal d'un ménage pour assurer une alimentation diversifiée et nutritive (c.a.d. au-delà du seul coût énergétique des 2100 Kcal/jour/personne).
- Selon les résultats préliminaires d'une étude réalisée au Mali[7], les valeurs de la ration alimentaire (quotidienne par ménage) sont données par zone de moyens d'existence sur la carte ci-dessous.

[6] Avec l'appui du PAM, le SAP et l'INSTAT se sont engagées dans un travail de consultation avec l'ensemble des acteurs impliqués sur les transferts monétaires. Il s'agit là d'une approche participative et inclusive mobilisant les acteurs clés tels que : CSA, DNDS, Ministère de la Solidarité, OMA, ODHD, PRESA, FEWS NET, CPS/SDR, Groupe URD, ARC, KEY, et les coordonnateurs des différents clusters, OCHA, etc.
[7] PAM (2019), Résultats préliminaires de l'analyse « Combler le déficit en nutriments ». 12 juin 2019.

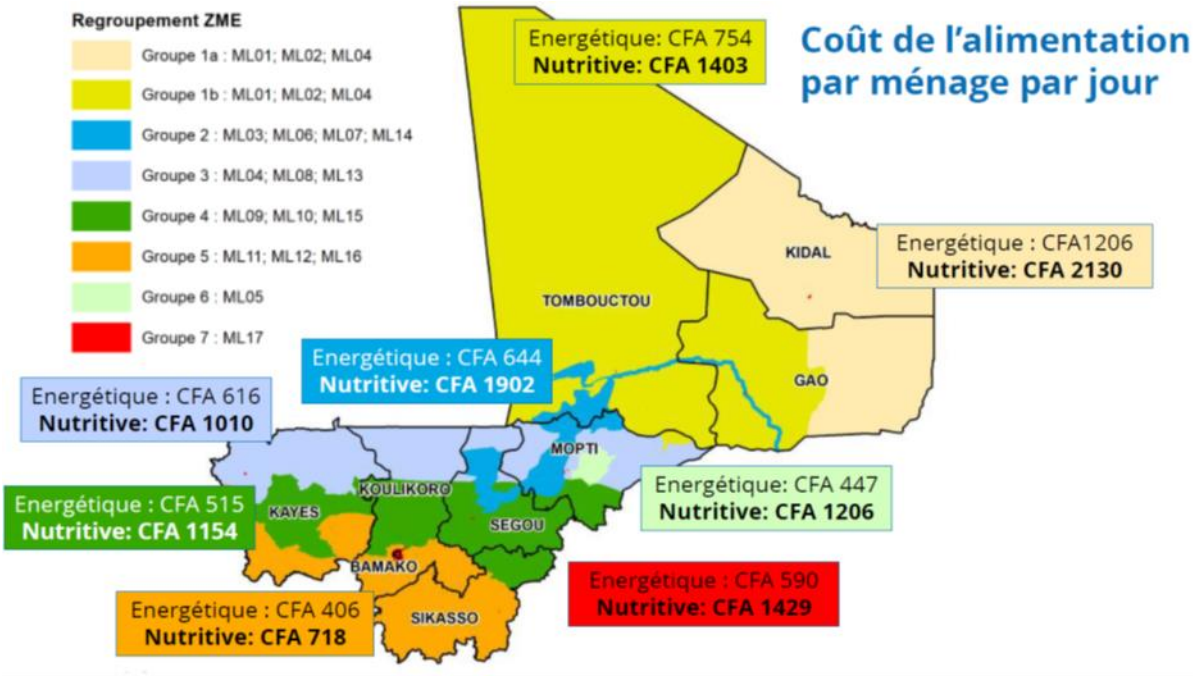

Carte 1 : cartographie du coût de l alimentation par ménage par jour, selon ZME

Suite aux discussions au sein du groupe technique réuni, il a été proposé d'amender/compléter la matrice proposée dans les directions suivantes :

- Compléter le paramètre sur la protection des moyens d'existence pour y inclure les modes de production pastoraux (pour éviter le déficit fourrager et la mort du bétail). A savoir, coût de protection des semences, du fourrage et du cheptel.
- Rajouter le coût d'accès aux services vétérinaires, à inclure dans les dépenses de relèvement.

Paramètres clés pour définition montants TM

Principes généraux:
- Objectif: Evaluer socle commun de besoins et calculer un déficit (dépenses vs. ressources) pour les catégories de population qui necessitent un soutien recurrent (soit permament, soit saisonnier).
- Distinguer au sein du panier entre rubriques de survie et de relevement.
- Estimer au niveau ZME ou communes.
- Actualiser ces estimations de manière saisonnière (soudure vs. hors soudure, par mois, etc.)
- Se concentrer sur une categorie de ménages (TP ou P)

	Besoins essentiels	Capacités des ménages
Minimum vital	**1.1. Alimentaire** Coût des biens alimentaires pour assurer une alimentation minimale et nutritive. Dont: * coût energetique * coût nutritif * coût de compléments nutritionnels (FEA et enfants) Coût des rations thérapeutiques	**1. Revenus** Emplois réguliers Emplois saisonniers Produits de la vente
	1.2. Santé Coût pour un nbre minimum consultations médicales (non gratuites) Coût pour une quantité moyenne de médicaments	
	1.3. Logement Coût d'un loyer moyen dans la zone	**2. Assistance** Apports aide Apports filets sociaux + politiques sectorielles (santé, education) Apports diaspora Apports exodants & migrants (surtout zones de départ)
	1.4. Education Frais scolaires du 1er cycle elementaire (par enfant scolarisé)	
	1.5 Eau et assainissement Coût de l'accès à l'eau potable (sur base du nb moyen litres/ménages + traitement eau)	**3. Autres ressources** Auto production / consommation …
	1.6 Vêtements et articles d'hygiène Frais d'habillement et d'hygiène (savon, pagne, nattes, serviettes, etc.)	
Relèvement	**2.1. Alimentaire** Reconstitution des stocks alimentaires + semences Coût de rations de protection pour semences, cheptel et fourrage Coût des biens alimentaires pour assurer une alimentation de base nutritive. Dont: * coût energetique * coût nutritif * coût de compléments nutritionnels (FEA et enfants)	**4.2. Autres éléments à définir / ajouter** Réserve de stocks alimentaires Revenus de la proprieté Epargne
	2.2. Santé Frais de consultations médicales et de traitement pour des maladies courantes. Dont: * 2 consultations par an par enfant de moins 5 ans, et 4 CPN pour femmes enceintes. Coût de l'accès aux services véterinaires	
	2.3. Logement Frais moyens d'énergie et de transport.	
	2.4. Education Autres frais de scolarité (au-delà du 1er cycle elementaire) Frais de formation professionnelle	
	3. Création/recapitalisation d'actifs (productifs) 3.1. Agriculture 3.2. Elevage 3.3. Artisanat / commerce (tertiaire) Evaluer des montants d'investissement productif ??	
	4 Autres types de dépenses / investissements Impôts Remboursement de dettes Location de terres	

Tableau 1 : matrice des paramètres clés pour la définition des montants TMUM. révision du 24/10/19.

3. SOURCES DE DONNEES ET DISPOSITIFS EXISTANTS

3.1 Résumé des discussions

Une discussion a eu lieu sur les tentatives et possibilités empiriques d'évaluer les capacités et les besoins des ménages. Cette discussion s'est déroulé après l'exposé d'un panorama et mise en perspective des études antérieures et dispositifs statistiques existants au Mali. Lors de ce premier exposé, l'experte du Groupe URD soulignait la possibilité de convergence même si les méthodologies employées peuvent être très différentes, au vu des valeurs composites obtenues pour les dépenses essentielles ou minimales (entre 11 et 22 000 CFA, par individu). Cf. tableau 2, ci-dessous.

Cette convergence des estimations du panier de la ménagère a été confirmée par les récents travaux du PAM/VAM sous la houlette du SAP et du CSA. En effet, sur la base du questionnaire ENSAN 2019 amendé, les résultats préliminaires indiquent un panier des dépenses moyen aux alentours de 21'700 CFA (MEB[8] global) ou 10'300 CFA (MEB alimentaire). Ces derniers ont été partagés lors d'une réunion de réflexion autour du MEB (20 décembre 2019)[9].

[8] MEB : Minimum Expenditure Basket. En français, panier des dépenses minimales ou panier de la ménagère.
[9] Analyse exploratoire des données de l'enquête ENSAN Mali Septembre 2019. Version draft de janvier 2020.

Comparaison des outils existants pour valorisation des paniers

	Estimation besoins minimum (approche théorique)	Estimation dépenses réelles - données statistiques			
	MEB (étude CWG 2018)	Outcome Analysis	ENSAN 2018	EMOP 2018	EHCVM
	ménage (T moy= 7)		ménage (T moy=13,6 ?)	ménage (T moy=8,4)	ménage (T moy=?)
Données & calculs	Besoins minimum ou dépenses souhaitables Quantités consommation*prix	Dépenses et revenus	Depenses Revenu moyen Revenu minimum (perçu)	Seuil de pauvreté **seuil annuel: 181201** Déclaration dépenses (trimestrielles) Revenus également disponibles	Seuil de pauvreté Dépenses réelles = Quantités consommation * prix Revenus également disponibles
Valeur (CFA) **Alimentaire** **Multisectoriel**	61755 60068		sur un mois 80142 57142	sur un an 2198911	
Total annuel					
Total mensuel Par individu	121823 17403	**valeurs à venir**	137284 10094	183243 21815	**valeurs à venir**
Avantages	Analyse HEA (approche participative communautaire) represente niveau dépenses souhaitable ?	Analyse HEA: calcul DS et DPME Désagregation à plusieurs niveaux: - ZME (région et cercle?) - Categories pop (TP, P, M, etc.)	Representatif d'un ménage moyen (echantillon aleatoire) Desagregation possible au niveau cercles et ZME.	Rigueur scientifique Detaillé et multisectoriel Representatif de pop générale	Sur plusieurs pays (UEMOA). Methodo BM, harmonisation au niveau régional. Liste produits plus detaillée que
Inconvenients	Biais sur certaines zones (nord et centre), parmi les plus assistées (prog humanitaires)	Application des techniques d'echantillonage raisonné (choix villages?) Projections effectuées dans certaines zones (baseline) -> risque de valeurs insuffisament actualisées Risque minimiser déficits (niv dépenses réelles < souhaitables), surtout en matière de relèvement	Reflète dépenses moyennes. Non significatif par categories pop. Representativité faible à l'echelle cercle, pour zones Nord et Centre.	*Panier dépenses/revenus, en cours d'harmonisation (EMOP et EHCVM)* Désagregation au niveau régions seulement. Traitement stat long pour niveau cercle. Representativité sur toutes zones, sauf Kidal. Pour 2019-20, Kidal aussi.	Idem EMOP

Tableau 2 : Dispositifs existants pour la valorisation des dépenses vs. revenus des ménages.

3.2 Précisions sur les dispositifs statistiques

Lors des discussions, quelques éléments d'importance sont ressortis pour décrire le potentiel des dispositifs statistiques pilotés par le SAP (ENSAN et Outcome Analysis) et l'Instat (EMOP et EHCVM).

- **ENSAN :**
  - Taille des ménages (t=13-14) apparaît discordant en comparaison des autres enquêtes et outils statistiques existants (aux alentours de 6-7 dans l'ensemble de la zone Sahel). Cela peut provenir de la définition utilisée du ménage (s'agit-il d'une famille ?) ou du calcul d'une moyenne sans extraire les valeurs extrêmes.
  - Corrélation forte entre la perception des ménages de leur catégorie sociale et les analyses HEA.

- **Outcome Analysis (OA) :**
  - La collecte se réalise sur les mêmes zones à deux périodes de temps (novembre et mars) sur la base d'un échantillon raisonné. Ce qui peut rendre la représentativité moins solide que d'autres types d'enquêtes (type EMOP…).
  - L'analyse de l'OA s'appuie sur le profilage HEA, qui doit être actualisé tous les 5 ans. Aujourd'hui, des profils de certaines zones nécessiteraient d'être actualisés d'autant plus que les évolutions récentes du conflit ont parfois bouleversé les modes d'existence de certaines catégories de populations[10]. L'une des difficultés réside dans le fait que les bailleurs sont peu enclins à financer l'actualisation des profils HEA, sauf ponctuellement (ECHO, FFP).

[10] Dans certaines zones du pays, les moyens d'existence ont nettement évolué depuis les années 2012 – 2015. La partie pastorale a parfois complétement disparue ou encore, le recours à des activités d'extraction minière est apparu massivement, en particulier pour la catégorie des « Très Pauvres ».

Outcome Analysis		
	Dépenses ménages	**Revenus des ménages**
Sous-panier alimentaire		
	Achat de céréales et tubercules	Vente de production agricole et maraîchère
	Achat de produits animaux	
	Achat huile	Vente de bétail et de productions animales
	Achat de condiments	
	Achat de produits sucrés	Vente de produits de cueillette
Sous-panier non alimentaire		
	Santé	Travail, emploi et envoi d'argent de l'exode
	Logement	* Emploi
	Education	* Travail journalier occasionnel
	Eau	* Envoi d'argent de l'exode
	Habillements	Auto emploi, Petit commerce
	Savon / maquillage etc	* auto-enploi
	Engrais	* petit commerce
	Pesticides	
	Autre intrants (dont location de terres)	Autres sources de revenu
	Taxes / impôts	* prêts
	Dons / Engagements par rapport à la	
	Communauté / fêtes	* aides alimentaires
	Crédit/prêt remboursé / payé	* vivres contre travail
	Transport	

Tableau 3 : composition des dépenses et revenus dans l outcome analysis (sap).

- **EMOP & EHCVM :**
  - Représentativité est assurée par une collecte de données effectuées dans le nord du pays par les directions régionales du SAP.
  - Les enquêtes (EMOP et EHCVM) sont des études de référence. A ce titre, il serait intéressant de comparer les valeurs produites avec les hypothèses de travail ou les données collectées par les opérateurs sur le terrain (dans le cadre des programmes de TM).

3.3 Contexte actuel des enquêtes et éventuelles limitations

Il est possible que l'ensemble des enquêtes (ayant eu cours au Mali) ne trouvent plus les financements nécessaires auprès des bailleurs de fonds. Il existe une pression réelle à fusionner les enquêtes (par exemple, une fusion envisagée entre l'enquête Smart et ENSAN).

Toute modification d'une enquête nationale doit également prendre en compte le niveau régional, qui encourage l'émergence d'une enquête intégrée en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, par exemple.

3.4 Conclusions

Après avoir discuté des forces et faiblesses des différents dispositifs, les participants en sont arrivés aux conclusions suivantes :

- ✓ Il existe de réelles possibilités de convergence entre acteurs (CWG, PAM, INSTAT, SAP).
- ✓ Il sera techniquement faisable d'extraire des données pour l'évaluation des montants TMUM en appui à la matrice théorique proposée et notamment grâce à une collaboration INSTAT/SAP.

Au sortir de cette discussion, quelques pistes d'action à retenir sont :

- **Construire une méthode commune, avant de rentrer dans la technicité des méthodes de collecte des données et de calcul.**
- **Poursuivre le détail et la comparaison des différentes méthodologies, en particulier :**
  - les formules de calcul ;
  - la fréquence/saisonnalité des données/valeurs ;
  - la composition des dépenses (vs. Revenus).
- Inclure les perspectives techniques du programme *Jigisemijiri* et de la Banque Mondiale.

4. TRAVAIL DE VALORISATION DES PARAMÈTRES

4.1. Comment avancer sur la rubrique du minimum vital ?

Au sujet de la rubrique « Minimum vital » de la matrice, le groupe technique s'est rapidement accordé sur les pistes de travail suivantes :

- Examiner les complémentarités et/ou divergences entre 4 outils similaires :
  - panier de la ménagère (CWG, 2018),
  - déficit de survie (DS) du SAP (Outcome Analysis),
  - la ligne de pauvreté calculé par l'INSTAT et sur lequel s'appuie le programme *Jigisemejiri* et la BM pour calculer le montant des TM. Soit 181 201 FCFA (cf. Tableau 2), comme seuil de pauvreté annuel, ce qui amène à un transfert mensuel de l'ordre de 15 000 FCFA.
  - le travail en cours sur un panier des dépenses minimales (SAP/INSTAT/PAM).
- Étudier les apports possibles des outils statistiques existants (ENSAN et enquêtes nationales) pour compléter ou préciser les données nécessaires à l'estimation de ce Minimum vital.
- Le SAP et l'INSTAT avec l'appui du PAM pourront être force de proposition sur la valorisation du Minimum vital, puisqu'en charge d'un travail autour du MEB sous l'autorité du SAP (exploitant des données de l'ENSAN notamment). Ce travail se déroulera de manière inclusive et participative (c.a.d. en consultation avec l'ensemble des acteurs impliqués), par exemple avec un rôle du cluster Sécurité Alimentaire pour recueillir les avis des ONG opératrices.

4.2. Comment avancer sur la rubrique relèvement ?

ANALYSE PRELIMINAIRE

Évaluer les montants nécessaires pour que les TM remplissent leur(s) fonction(s) au titre du relèvement (ou de la résilience) est beaucoup moins évident et direct, car ils peuvent alors remplir des fonctions très différentes. On peut en distinguer trois principales, à savoir: **Protéger, Maintenir ou Renforcer les moyens d'existence** des populations vulnérables.

Selon l'objectif visé, la portion du montant TM doit être évaluée de manière spécifique, mais aussi la modalité de versement réfléchie et coordonnée avec les autres types d'assistance.

- ✓ Protéger les moyens d'existence consiste à éviter la décapitalisation des actifs des ménages, le recours à des stratégies négatives d'adaptation ou à « protéger » les actifs distribués. Généralement, les rations alimentaires ou les TM reçus au titre du minimum vital contribuent à protéger les actifs des ménages. Cependant, il est souvent conseillé de rajouter des rations/montants pour assurer pleinement la fonction de protection des distributions ou des TM.

→ *Pour la définition des montants TM, il s agira d'évaluer le coût de la protection des actifs productifs détenus et/ou nouvellement fournis aux ménages ciblés*.

Encadré 1 : Les transferts monétaires au titre de la protection des moyens d'existence

Exemple : au sein du programme KEY, les TM ont dans la majorité des cas une vocation d'appui conjoncturel (période de soudure), intitulée « protection sociale » (pilier 1). Donc, le volet des dépenses minimales prédomine, il s'agit de dépenses usuelles du ménage, hors dépenses productives ou à but économique. L'appui aux moyens d'existence quant à lui est le plus souvent fourni en nature, sous forme de petit cheptel, d'intrants (semences, aliments bétail, engrais), d'accompagnement de microprojets (périmètres maraichers et irrigués, réhabilitation de points d'eau, groupes d'épargne, etc.) et d'appui technique (auprès de projets individuels ou collectifs).

Finalement en matière de relèvement, les TM de la plupart des partenaires du KEY (hormis ARC) ont comme objectif de protéger (ou sécuriser) les moyens d'existence appuyés par ailleurs en nature et sous forme de mini-projets d'accompagnement ou d'appui aux moyens d'existence (cf. pilier 3 du programme KEY). En effet, un point de vigilance est à signaler : si l'appui productif est fourni uniquement sous forme monétaire (et inconditionnelle), il existe des risques réels d'utilisation à des fins non productives, ou que cet appui soit détourné au profit d'un seul membre de la famille, par exemple le chef de ménage au détriment des femmes qui souhaitent se lancer dans des activités économiques (expérience lors de la 1ère année de lancement du PRESA).

Calendrier : les distributions ou versements TM au titre de la protection des moyens d'existence doivent avoir lieu au début et durant la période de soudure (de mai-juin à août),

ceci afin de vivre plus sereinement la période de soudure puis, lors de la période de post-soudure (septembre-octobre) afin de préserver les récoltes. À cette époque, les prix des récoltes sont bas donc peu avantageux pour les ménages qui doivent s'approvisionner en vivres et autres denrées/services nécessaires. Si les rations ou versements de protection arrivent trop tard, la décapitalisation d'actifs risque d'avoir déjà eu lieu.

Si l'on s'éloigne de cette fonction protectrice et que l'on envisage les TM comme un medium pour appuyer le relèvement (voire la résilience), quelques considérations d'importance sont à faire au préalable, avant toute estimation des montants nécessaires à cet usage.

Premièrement, un appui de type relèvement nécessite une période d'engagement auprès des populations d'au minimum de 2-3 ans, et peut réussir qu'à la condition qu'un accompagnement régulier et/ou suivi technique soit apporté aux individus ou aux groupements soutenus.

Ainsi, il ne s'avère pas forcément judicieux d'intégrer l'ensemble des dépenses (de type relèvement ou à visée productive) dans la définition d'un montant TM.

En outre en matière d'appui économique, il est parfois plus pertinent d'appuyer des groupements économiques plutôt que des projets individuels, ceci pour éviter les tensions au sein des communautés et maximiser son effet multiplicateur (impact).

- ✓ Restaurer et/ou maintenir les moyens d'existence existants (c.a.d. soutenir, conserver dans le temps). Cet objectif vise à recapitaliser de manière régulière les actifs productifs pour éviter la détérioration et favoriser le renouvellement des actifs dans le temps. Ce type d'appui s'effectue à travers de multiples canaux : fourniture d'intrants, apports matériels et financiers (subventions ou TM), formation et appui technique, etc. Cette fonction de conservation aux moyens d'existence est particulièrement importante dans des régions telles que le Sahel, régulièrement affectée par des chocs récurrents et pour des ménages qui ne recevront pas systématiquement une assistance au moment où commencent à se détériorer leurs modes d'existence.

→ *Pour la définition des montants TM, il s agira d'évaluer le coût de la recapitalisation (ou restauration) des actifs pour la catégorie de ménages ciblés.*

Encadré 2 : Les transferts monétaires au titre de la restauration des moyens d'existence

Exemple : valorisation d'un cheptel de petits ruminants pour des ménages ayant tout perdu, de l'ordre de 5-6 caprins, soit 60 000 CFA (programme PRESA financé par la Coopération suisse). Distributions en nature (3 caprins, aliments bétail) et de services de vaccination, combinée à un TM de 60 000 CFA (programme ARC).

Calendrier idéal : au moment des activités productives, par exemple à la période des labours (juin).

Modalité de versement : en découplant les distributions de TM à but d'assistance (ou protection sociale) de celles à but productif (ces transferts sont souvent accompagnés de distributions de semences, d'intrants et de petit cheptel, voire d'appui technique).

- ✓ Renforcer les moyens d'existence consiste à favoriser leur développement, leur extension ou leur diversification en vue d'une résilience consolidée.

→ *Pour la définition des montants TM, il s agira d'évaluer le coût du renforcement des moyens d existence pour une meilleure résilience des ménages à moyen terme.*

Par exemple, ce type d'intervention pourrait être envisagée à partir de la 3ème année d'un soutien continu auprès d'un même catégorie de bénéficiaires.

Encadré 3 : Les transferts monétaires au titre du renforcement des moyens d'existence

Exemple : subvention pour lancer une AGR, de l'ordre de 120 000 FCFA en un seul paiement dans le cadre du programme *Jigisemijiri*. De manière similaire, versement de 60 000 CFA (en espèces) pour appuyer une AGR, combiné à un accompagnement technique et managériale sur 12 ou 18 mois, par IRC (consortium ARC).

Calendrier : à n'importe quelle période de l'année, éventuellement en respectant la saisonnalité de l'activité soutenue. La période d'appui auprès des bénéficiaires se situe idéalement aux alentours de 12-18 mois.

Modalité d'appui : mis à part les apports matériels et financiers, la proximité auprès des bénéficiaires et le suivi régulier, la formation et l'appui technique sont les clés de réussite pour ce type d'activités.

PISTES D'ACTION POUR L'EVALUATION DE LA RUBRIQUE RELEVEMENT

Point de vigilance : contrairement au Minimum vital, l'approche dépenses (comme approximation des besoins) n'est pas approprié pour la rubrique Relèvement.
En effet, si les dépenses réelles d'un ménage sont plutôt un bon proxy pour le niveau de besoins minimaux (ou de survie), cette approche « dépenses » risque de sous-évaluer les besoins de relèvement. Les dépenses des ménages P et TP seront souvent en deçà des besoins réels de relèvement, ce qui inclut l'acquisition ou la reconstitution d'actifs, l'accès à des services (techniques, vétérinaires, etc.) et de la formation.

Les pistes d'action dégagées par le GT pour l'estimation de la rubrique Relèvement sont les suivantes :

- **Privilégier une approche d'estimation des besoins de Relèvement.**
- Distinguer les éléments d'appui au relèvement qui peuvent être monétarisés (donc donner lieu à un TM), de ceux pour lesquels ce n'est pas souhaitable. Exemples décrits : aliments bétail et semences, pour des raisons de qualité et risque de détournement accru.
- **Préciser les paramètres d'évaluation selon l'objectif visé.**

En lien avec le point précèdent, les membres du GT devront s'accorder sur les éléments à valoriser au sein de la rubrique Relèvement , au regard des différentes fonctions des TM en matière de relèvement (protection, maintien ou renforcement des moyens d'existence).
Sur la base d'informations recueillies auprès des opérateurs, le GT pourrait également suggérer des éléments de valorisation lorsque ceux-ci ne sont pas (ou difficilement) extractibles des données statistiques ou encore, insuffisamment actualisées. Exemple : coût de la protection des semences/fourrage/cheptel.
Remarque d'importance : à terme, des montants différents (pour l'appui relèvement) nécessiteront toujours une sensibilisation auprès des interlocuteurs et des populations sur le terrain pour clarifier les objectifs poursuivis, ainsi que des échanges et une coordination opérationnelle entre acteurs dans une même zone (au sein des clusters de sécurité alimentaire, au niveau national et régional, par exemple).

- Collaboration possible entre l'INSTAT et le SAP pour extraire des données utiles à la valorisation de la rubrique Relèvement, notamment sur la base des données de

l'ENSAN ou d'autres outils utilisant une approche HEA. À cette occasion, un certain alignement (standardisation) pourrait avoir lieu.

4.3 Conclusion

Plutôt que de monétariser des niveaux d'investissement productif, il est plus pertinent de définir, selon la catégorie de population et leur mode d'existence principal, quelle est la meilleure combinaison des apports (en nature, en espèces et en appui technique/formation).
La proximité sur le terrain et la régularité auprès des bénéficiaires sont les clés de la réussite de ce type d'interventions (relèvement / appui productif / résilience) qui doivent s'étaler sur une durée minimum de 2-3 ans.

5. LA CONVERGENCE DES APPROCHES ENTRE ACTEURS

5.1 Quelle(s) convergence(s) entre acteurs ?

Lors des séances de travail, un consensus s'est dégagé sur le fait qu'il n'y a pas de contradictions en matière de TM entre les approches, soit humanitaire, soit développement, et qu'il est tout à fait nécessaire au Mali aujourd'hui de faire le lien entre ces approches.
En effet, l'expérience des filets sociaux au Niger a démontré des taux de convergence très proches s'agissant des populations ciblées par les programmes, qu'ils soient à but de filet social (permanent) ou conjoncturel (appui ad hoc pendant la période de soudure ou suite à un choc), ceci malgré des différences d'approche méthodologique (de type Pauvreté sur le modèle du PMT[11] versus Vulnérabilité sur la base des analyses HEA).
Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différences et similarités d'approche entre deux types de programmes de transferts monétaires : le filet social permanent (de type *Jigisemejiri*) et les transferts saisonniers.

[11] La méthode du proxy means test (PMT) est souvent utilisée par la Banque Mondiale dans le cadre d'études sur les filets sociaux. Elle consiste à trouver une approximation du niveau de vie et plus particulièrement de prédire si ce ménage est pauvre ou non.

	Filet social permanent	Filet social conjoncturel
Programmation	Programme *Jigisemejiri*	Transferts monétaires saisonniers (type humanitaire)
Autorité compétente	DNPSES (Direction Nationale de la Protection et de l'Économie Solidaire)	Les principaux opérateurs sont le CSA, le PAM et diverses ONG, dont les membres du consortium KEY.
Type d'analyse	Analyse pauvreté	Analyse vulnérabilité (HEA & ZME)
Outil collecte	RSU	Cadre Harmonisé ; Outcome Analysis ; Système expert
Source	Enquêtes dans le cadre du *Jigisemejiri*	Opérateurs terrain (ONG) ; Instat et SAP.
Type d'indicateurs	Une trentaine d'indicateurs donnent une idée de la vulnérabilité socio-économique des ménages.	Par exemple: Analyse des dépenses et besoins ; études de marché (paniers de la ménagère) ; Déficit de protection des Moyens d'Existence (DPME) et Déficit de Survie (DS), dans le cadre du Outcome analysis (SAP).
Niveau collecte	Données désagrégées au niveau ménage.	Cercle / ZME (zone de moyens d'existence) / communes
Ciblage	Une couverture de la population vulnérable en faible progression depuis 2014-17.	Cercles en phase 3, source: Cadre Harmonisé Zone Kidal-Gao (ML4) pas couverte en anal. HEA
Couverture pop	Aux alentours de 3 à 5% de la population nationale, correspondant aux très pauvres.	Au printemps 2019, entre 10 - 20% de la population totale à couvrir avec des transferts saisonniers.
Montants transferts	De 120 (en 2010-12) à 180000 CFA (aujourd'hui) par an, 6 versements de 30000 (bimensuel)	Aux alentours de 120000 CFA par an pendant la période de soudure (3 - 4 mois).
Période de versements	Permanent (toute l'année)	Périodes de soudure, d'avril à octobre

Tableau 4 : comparaison des approches pauvreté vs. vulnérabilité en matière de transferts monétaires.

Comme convenu au sein du GT, l'élaboration d'une approche commune doit permettre de créer une passerelle entre les divers programmes et acteurs (humanitaire, développement, protection sociale, etc.) en prenant en compte les outils existants (notamment au sein des dispositifs nationaux). Concrètement, le GT s'est accordé que la matrice commune devait s'intéresser à une catégorie particulière de populations, à savoir :

Encadré 4 : Ciblage de la matrice commune pour la valorisation des besoins vs. capacités

« *Les populations ciblées sont celles régulièrement affectées par des chocs (conflits, déplacement, sècheresses, etc.), de fait maintenues dans une vulnérabilité chronique et qui ont besoin d un soutien additionnel (de type relèvement ou résilience) pour reconstituer leurs capacités, et envisager de faire face aux chocs, de manière plus autonome à terme.*
Selon les évolutions de contexte et les saisons, ces populations sont sujettes à des va-et-vient en termes de prise en charge, entre programmes humanitaires, de résilience ou de développement (type filets sociaux). » Extrait du CR de la séance de travail, 5 & 9 juillet 2019.

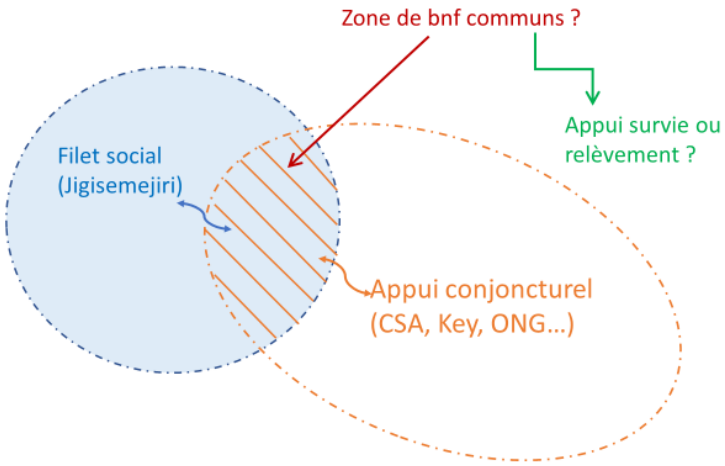

Schéma 2: quelle jonction entre programmes de filets sociaux permanent vs. conjoncturel ?

Le schéma ci-dessus illustre l'idée d'un volume de bénéficiaires commun (*caseload*) entre programmes permanent et conjoncturels. En raison des différences d'approche, il semble actuellement impossible de quantifier cette zone d'intersection (c.a.d. le nombre d'individus susceptibles de transiter par un programme ou un autre). Ceci relève donc d'une hypothèse de travail, néanmoins fort plausible.

Si cette hypothèse de travail est confirmée, on perçoit alors comment l'approche en cours de formulation pourrait constituer un outil de diagnostic et de ciblage partagé entre les différents programmes de TM (ou filets sociaux), qu'ils soient à but de survie ou de relèvement.
Finalement, ce travail pourrait amorcer le lien, et à terme faciliter la coordination entre filet social et transferts monétaires saisonniers, en particulier en matière de diagnostic commun et de ciblage. Cela correspond aussi à un enjeu ultérieur de prise de relais entre acteurs humanitaires et de développement (ou approche nexus).

5.2 Quels espaces de consultation à mobiliser ?

Dans une optique *nexus*, un tel processus (définition des montants) doit tenter de rapprocher les acteurs impliqués sur des programmes TM à but humanitaire et développement. Pour favoriser le dialogue, plusieurs pistes d'action ont été évoquées :

- Nécessaire de mobiliser au cours de cette réflexion sur les montants TMUM les acteurs du développement, par exemple à travers le groupe des PTF sur la sécurité alimentaire et la nutrition (quels autres sous-groupes potentiellement intéressés ?).
- Mettre à plat les approches promues par chaque organisation/institution afin de révéler les convergences possibles (même si les approches diffèrent grandement).

6. ÉTAPES À VENIR POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS

Voici les principales pistes d'action dégagées par le GT à l'issue de l'atelier du 24 octobre :

6.1 D'ordre général sur l'outil commun

- **Prévoir une contextualisation des paniers** (dépenses et capacités) à estimer à différents niveaux géographiques (cercles, communes, ZME) et pour différentes catégories de population (TP, P, M). Dans un premier temps, il conviendrait de valoriser les paniers pour la catégorie TP aux niveaux cercle et ZME, et idéalement au niveau communes (si extraction possible des outils statistiques). L'estimation de ces différents paniers produirait alors des valeurs de référence, qui ne devraient pas être nécessairement « calquées » mais devraient guider la mise en œuvre opérationnelle. En effet, les opérateurs devraient toujours conserver une marge de manœuvre pour adapter au mieux ces valeurs de référence aux contextes localisés de leurs interventions.
- **Prévoir une estimation des paniers en fonction de différentes temporalités** (hors soudure, soudure) **et des modes de vie** des populations ciblées (par exemple, populations pastorale et agropastorale, déplacés urbains). Il s'agit du même principe de « contextualisation des paniers », comme mentionné au point précèdent.
- **Se référer aux données les plus récemment collectées** (par le SAP, l'INSTAT, l'OMA, Fewsnet, par exemple), ceci afin d'anticiper les effets d'une mauvaise estimation des revenus en fonction de l'évolution des ZME (en raison de la non-actualisation des profils HEA dans certaines zones).

6.2 Sur la rubrique du Minimum vital

- **Examiner les complémentarités et/ou divergences entre 4 outils similaires**, à savoir :
    - panier de la ménagère (CWG, 2018),
    - déficit de survie (DS) du SAP (*Outcome Analysis*),

- la ligne de pauvreté calculé par l'INSTAT et sur lequel s'appuie le programme *Jigisemejiri* et la BM pour calculer le montant des TM.
- le travail en cours sur un panier des dépenses minimales (SAP/INSTAT/PAM).

- **Étudier les apports possibles des outils statistiques existants** (ENSAN et enquêtes nationales) pour compléter ou préciser les données nécessaires à l'estimation de ce Minimum vital.

RÔLES ASSIGNES :

- Le SAP et l'INSTAT avec l'appui du PAM pourront être force de proposition sur la valorisation du Minimum vital, puisqu'en charge d'un travail sur le MEB en consultation avec les divers opérateurs TM (approche participative et inclusive).
- En consultation avec les principaux acteurs, le GT devra valider (éventuellement amender) la proposition construite. Pour cela, le GT pourrait présenter et recueillir les avis dans des espaces tels que le cluster Sécurité Alimentaire et le groupe des PTF.

6.3 Sur la rubrique Relèvement

- **Privilégier une approche d'estimation des besoins de Relèvement**.
- **Distinguer les éléments d'appui au relèvement qui peuvent être monétarisés** (donc donner lieu à un TM), de ceux pour lesquels ce n'est pas souhaitable.
- **Préciser les paramètres d'évaluation selon l'objectif visé**. Les membres du GT devront s'accorder sur les éléments à valoriser au regard des différentes fonctions des TM en matière de relèvement (protection, maintien ou renforcement des moyens d'existence).

RÔLES ASSIGNES :

- Les membres du GT devront s'accorder sur les éléments à valoriser (validation d'une matrice théorique).
- L'Instat et le SAP sont prêts à collaborer pour extraire des données utiles à la valorisation de la rubrique Relèvement.
- Sur la base d'informations recueillies auprès des opérateurs, le GT pourrait également suggérer des éléments de valorisation lorsque ceux-ci ne sont pas (ou difficilement) extractibles des données statistiques ou insuffisamment actualisées.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier

Nom	Mail	Fonction	Organisation
Josselin NOBLE	josselin.noble@gvc.weworld.it	Représentant pays	WW - GVC
Saidou MAGALI	saidou.magagi@wfp.org	M&E / Nutrition	PAM, bureau régional
Mustapha TOURE	moustapha.toure@wfp.org	Conseiller M&E	PAM, bureau régional
Guy Oswald OBAMA	guy.obama@wfp.org	Analyste sécurité alimentaire & moyens d'existence (FSL)	PAM Mali
Marion SAUREL	Marion.SAUREL@eeas.europa.eu	Chargée programme	DUE
Bréhima SACKO	Brehima.Sacko@echofield.eu	Assistant programme	ECHO
Cheikhou DIAGANA	cheikhou.diagana@wfp.org	Coordinateur	Cluster Sécurité Alimentaire
Elmehdy Ay HAMAHADY	elmehdy@gmail.com	Statisticien	INSTAT
Tanto Ag MOHAMED	tagmohamed@urd.org	Coordinateur pays adjoint	Groupe URD
Mari NOMOGO	mnomogo@urd.org	Responsable administratif et financier	Groupe URD
Valérie LEON	vleon@urd.org	Chargée de recherche	Groupe URD

Annexe 2 : Termes de référence du processus d'accompagnement

Termes de références

Accompagnement sur la définition d'une approche commune sur la question des montants des Transferts monétaires à usages multiples (TMUM)

Version, mai 2019

Contexte et justification

Suite à la crise multidimensionnelle qu'a connue le Mali en 2012, l'utilisation de distribution directe d'argent comme modalité de l'aide humanitaire est devenue au fil des années, de plus en plus conséquente.

Au-delà de l'humanitaire, cette modalité est aussi utilisée dans une logique de protection sociale dans les programmes de développement. Au Mali, c'est notamment le cas du programme *Jigisemejiri* financé par la Banque mondiale.

Or, si la bibliographie disponible concernant cette modalité est de plus en plus conséquente au niveau international, peu d'études viennent nourrir la réflexion quant au processus de définition des montants distribués et à distribuer au Mali.

Dernier document venant aider la communauté des acteurs impliqués dans ces activités, l'étude portant sur la définition du Panier de dépenses minimum (PDM) au nord Mali menée par l'ARC (Alliance pour la résilience communautaire) et le Cash working group (CWG).

Si la définition du montant du PDM est une action nécessaire pour positionner correctement les acteurs de l'aide vis-à-vis des besoins, elle n'en reste pas moins qu'une étape pour déboucher sur un montant harmonisé des transferts monétaires à usage multiple (TMUM) entre acteurs.

La présente démarche se fixe donc l'objectif d'approfondir la démarche initiée pour finaliser, mettre à jour de manière documentée, le processus de définition du montant des TMUM.

Le cadre conceptuel de cette étude est synthétisé dans le tableau ci-dessous qui intègre l'ensemble des éléments associés à la modalité des transferts monétaires.

	Nexus		
Contexte	**Urgence**	**Réhab/ relèvement**	**Développement**
Besoin/ capacité des ménages	Global/ très faible	Moyen	Spécifique/ moyenne
Ciblage	Vulnérabilité	HEA/ vulnérabilité	PMT (approche BM/ Jigisimegiri)
Objectif visé par l'activité	Life saving	Amélioration de la résilience	Protection sociale
Mode opératoire	A questionner	A questionner	A questionner
Montant	% spécifique du MEB Identification d'un mode de calcul spécifique	% spécifique du MEB Identification d'un mode de calcul spécifique	% spécifique du MEB ? Est-ce que le MEB est applicable dans ce cas ?

Les cases en jaune correspondent au cadre spécifique de l'étude selon l'approche identifiée et notamment en intégrant comme une donnée factuelle le mode de ciblage utilisée par les acteurs humanitaires.

La case en orange correspond à une étude interne au Programme KEY pour identifier et qualifier les modes opératoires associés à la modalité d'intervention des transferts monétaires.

Objectifs

L'objectif de cet accompagnement est de procéder à une contextualisation du montant du PDM préalablement défini en vue de faciliter l'acceptation d'un mode de calcul du montant du TMUM qui soit harmonisé entre acteurs. Il s'agit de finaliser le processus initié par l'étude citée plus haut en débouchant sur une base commune à l'ensemble de la communauté de comment se calcule le montant du TMUM.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cette démarche sont :

1. Une adaptation temporelle et géographique du montant du PDM est proposée sur base du rapport de l'ARC et du CWG ;
2. Une méthode de calcul du TMUM est définie de manière à pouvoir l'adapter en fonction des objectifs et du contexte notamment ;
3. Un processus de dialogue entre acteurs est mené de manière à rendre les deux résultats précédents acceptés par l'ensemble des acteurs de la communauté.

Méthodologie

La méthodologie retenue sera proposée par les experts en amont de la mise en place de l'étude. Néanmoins, on identifie déjà plusieurs sources qui seront nécessaires à prendre en considération et notamment :

- La documentation existante concernant les activités de TMUM et notamment le guide d'orientations opérationnelles et boîte à outils pour les TMUM ;
- L'ensemble des études et rapports issus des programmes intégrant des activités de TMUM (CCFS, CCTS, *Jigisemejiri*, KEY).
- L'expertise du CaLP, du Cash working groups, des acteurs sur le terrain.

Par ailleurs, la méthodologie proposée se devra de tenir compte des aspects suivants concernant :

- La multiplicité des acteurs ;
- La multiplicité des approches entre activités humanitaires et protection sociale ;
- La multiplicité des contextes de mise en œuvre.

Leadership

Le Groupe URD mobilisera un expert international afin de conduire le processus ou de l'accompagner, selon la modalité choisie par les acteurs.

Le *Cash learning partnership* (CaLP) Afrique de l'Ouest soutiendra si possible l'initiative pour les aspects techniques et méthodologiques.

Un comité de pilotage devra être établi et aura à charge de suivre la mise en place du processus et d'en valider les différentes étapes et conclusions. Ce comité pourrait être composé d'une personne de chaque structure suivante : (nombre et composition à déterminer)

- Le Programme alimentaire mondial (PAM) ;
- Le Cash working group Mali (CWG) ;
- Le consortium ARC (Alliance pour la résilience communautaire) ;
- Oxfam ;
- La délégation de l'Union européenne/ ECHO ;
- Autorités concernées (Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire et Direction nationale de la protection sociale et économie solidaire notamment) ;
- Banque mondiale.

Coordination

Considérant l'intérêt et les investissements de nombreux acteurs dans le domaine des transferts monétaires ainsi que considérant l'objectif de consensus autour des résultats de la présente étude, un effort particulier sera réalisé pour impliquer l'ensemble des parties prenantes. De manière non exhaustive, on identifie au préalable :

- L'État malien et notamment le Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire (MSAH) ainsi que la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire (DNPSES) ;
- L'ensemble des partenaires techniques et financiers impliqués dans le domaine ;
- Les structures de coordination de l'aide humanitaire et notamment les clusters ;
- Les ONG humanitaires mettant en place ce genre d'activités.

Livrables

1. Méthodologie appliquée ;
2. Rapport d'étapes et rapport d'entretiens ;

3. Temps de restitution à Bamako ;
4. Outil de calcul du montant du TMUM ;
5. Rapport final de capitalisation.

Moyens

- RH :
    - Expert international – Groupe URD ;
    - Expert international ou national– (CaLP idéalement) .
- Logistique :
    - Véhicule de location
    - Location de salle pour l'atelier de démarrage
    - Réservation Echoflight/ UNHAS.

Planning

L'étude pourrait être construite en 4 temps distincts :

- Phase préparatoire de revue documentaire et d'organisation d'un atelier de démarrage
- Phase d'analyse avec les acteurs concernés, d'identification des contraintes, etc. à travers un atelier regroupant les membres du comité de pilotage cités et d'autres acteurs ressources identifiés.
- Phase de synthèse des résultats de l'atelier et de validation des objectifs convenus
- Phase de définition du calcul et d'adaptation de la méthode ;
- Phase de finalisation de la méthode et de validation par l'ensemble des acteurs.

Considérant l'objectif et la nature de cet accompagnement, il est anticipé que deux mois de travail seront nécessaires pour mener à bien l'ensemble des étapes, assortis d'une période d'animation et de coordination des acteurs en vue de faire consensus autour de la proposition.

KEY MALI

Financé par l'Union européenne

EUROPEAN UNION EMERGENCY TRUST FUND FOR AFRICA

#progKEY

mali@urd.org